



Chères Consœurs, Chers Confrères,

Les élections des membres du Conseil de l'Ordre connaissent, depuis quelques années, un certain désintérêt au sein de notre Ordre, qui se traduit par un manque d'enthousiasme autour de cette étape électorale annuelle.

Ce constat, nous le comprenons comme nous le regrettions.

Nous le comprenons car l'Ordre souffre encore bien souvent de l'apparence d'un entre soi déconnecté des conditions d'exercices des confrères ainsi que d'un manque de réactivité pour défendre et promouvoir les intérêts de notre profession à l'échelle nationale et locale.

Nous le regrettions car nous sommes convaincus de la nécessité impérieuse d'une institution ordinaire forte comme seule garantie de nos valeurs, de notre secret professionnel et de notre indépendance.

Nous le regrettions encore car c'est au sein du Conseil que se jouent les orientations que nous souhaitons insuffler à notre futur ; c'est là que nous pouvons choisir de privilégier la solidarité face à l'individualisme, la bienveillance face à la défiance, le pragmatisme face au superfétatoire.

En janvier 2018, s'ouvrira le mandat de notre nouveau Bâtonnier et nous souhaitons pouvoir l'accompagner dans les transformations qu'il envisage pour améliorer la vie de notre Ordre et notre exercice professionnel au quotidien.

Le renouvellement de nos mandats s'inscrit dans cet accompagnement et dans la continuité de nos actions durant les 3 dernières années, en partageant les préoccupations de tous : la commission pénale et la gestion des permanences, la commission JAF, la formation, la taxation des honoraires, etc.

C'est ainsi avec humilité, une réelle volonté d'investissement et un sens renouvelé des missions essentielles de notre Ordre, que nous soumettons notre candidature en binôme à vos suffrages les 20 et 22 novembre prochain.

Nous espérons pouvoir compter sur votre confiance, qui nous engage et nous oblige. Nous en mesurons pleinement l'enjeu.

Nous vous prions de croire, Chères Consœurs, Chers Confrères, à l'assurance de notre très sincère considération.

Nathalie Dupont-Ricard

Pierre Dunac